

L'opérateur de télécommunications et cablo-opérateur [NUMERICABLE-SFR](http://numericable-sfr.com/) (siège à Puteaux) se voit infliger par le département des Hauts de Seine une amende de 51,6 M€. Cette décision sanctionne le retard pris dans le déploiement de la fibre optique, qui concerne le non-raccordement de quelques 480.000 prises sur un total de 1,2 M.

<http://numericable-sfr.com/>